## DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement de ROCHEFORT

> Canton de ROYAN

Commune de ROYAN

76102 Objet

GANTINES SCOLAIRES FIXATION DES TARIFS

DATE DE CONVOCATION

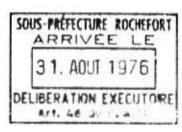
20 août 1976 DATE D'AFFICHAGE

20 août 1976

Nombre de conseillers en exercice 26

Nombre de présents 18

combre de votants 18



## Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

## COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante seize

le vingt août à 1 gheures 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, TETARD, Melle FOUCHE, MM. STIPAL, BUCHET, DUFOUR, COLLE, MONTRON, LARGETEAU, LACHAUD, BERLAND, BOUCHE BARRIERE, BOUTET, DOMECQ, DOIREAU, FAVIERE, DELAIR.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM.

Absents: MM. BUJARD, BROTREAU, NAULIN, PAPEAU, RIVIERE, TAP, Mme BIDEAU

M onsieur MONTRON

a été élu Secrétaire.

En raison de l'augmentation du coût de la vie la commission scolaire a estimé qu'il y avait lieu de procéder à un relèvement du prix des cantines scolaires dont les derniers tarifs ont été fixés par délibération du 21 août 1975.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU les propositions de la Commission Scolaire en date du 17 aout 1976.

## DECIDE :

- de porter le prix des repas aux cantines scolaires de :

- 3,20 F. & 3, 60 F. pour les écoles maternelles et de - 3, 80 F. & 4, 20 F. pour les écoles primaires.

à compter de la rentrée de septembre 1976.

Pait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre, M. les Hembres Présents.

> Pour Extrait conforme Pour le Maire Adjoint Délégué.

La foisof